



## FICHE D'APPEL OUVERT A CANDIDATURE

### CHEF DE SERVICE DE LA QUALITE ARCHITECTURALE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

#### RELEVANT DE LA DIVISION DES TECHNIQUES DE CONSTRUCTION ET DE LA QUALITE (DIRECTION DE L'ARCHITECTURE)

**I-CONDITIONS EXIGEES** : (Réf : Décret n°2.11.681 en date de 25/11/2011 BO n° 6007 bis de 27/12/2011 portant les modalités de la nomination des chefs de divisions et chefs de services)

**Peuvent se présenter au poste de chef de service :**

**1/** Fonctionnaires titulaires ou contractuels du Ministère de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire ayant les conditions suivantes :

- Classés au moins à l'échelle 11 ;
- Titulaire au moins d'un diplôme permettant l'accès à un grade équivalent à l'échelle 10 ;
- Avoir une ancienneté au moins de 2 années en tant que titulaire ou 3 années en tant que Contractuel dans les administrations publiques ou les collectivités territoriales ;

**2/** Fonctionnaires titulaires ou contractuels du Ministère de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire exerçant à la date de la publication de l'AOC, la fonction de chef de Service.

**II. DESCRIPTION DU POSTE :**

Le titulaire du poste sera chargé de :

- Elaborer un plan d'action annuel du service;
- Elaborer des recueils des normes architecturales par type de construction;
- Veiller au respect des normes architecturales et au développement de la réglementation y afférente ;
- Lancer des études liées à la qualité architecturale et la durabilité du bâtiment ;
- Promouvoir les dispositions esthétiques dans les constructions ;
- Participer aux commissions de normalisation;
- Développer le dispositif des normes architecturales;
- Lancer des actions de sensibilisation à la qualité architecturale ;
- Asseoir un partenariat avec les autres entités publiques et privées concernées par la qualité architecturale et la durabilité dans le bâtiment ;
- Programmer et Animer des tables rondes liées aux missions du service ;

**III- GRADE ET COMPETENCES SOUHAITES**

Architecte ou Ingénieur d'Etat ayant :

- Connaissances confirmées en architecture et dans le bâtiment;
- Principes généraux de la démarche qualité ;
- Bonne culture dans le domaine de la durabilité appliquée aux constructions;
- Culture générale en gestion et organisation administrative;
- Maitrise de la stratégie du Ministère et du programme de la DA;
- Rigueur, Capacités d'analyse et de synthèse, disponibilité, mobilisation et respect des engagements.

**IV- DOSSIER DE CANDIDATURE** (4 exemplaires) doit être composé des documents suivants :

- Demande de candidature ;
- Un Curriculum Vitae récent portant sur les compétences et les expériences professionnelles du candidat ;
- Une note rédigée par le candidat précisant ses motivations pour le poste sollicité, la compréhension des tâches et méthodologie de travail proposée et le plan d'action préconisé pour le développement de l'entité administrative concernée ;
- Accord du chef hiérarchique du candidat, assorti d'une évaluation de ses compétences.

**V- DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE** Les dossiers de candidature doivent être déposés, au plus tard le 08 août 2016, à la Division des Ressources Humaines.



## FICHE D'APPEL OUVERT A CANDIDATURE

### CHEF DE SERVICE DE L'ACCOMPAGNEMENT DE LA PROFESSION

RELEVANT DE LA DIVISION DE L'ACCOMPAGNEMENT DE LA PROFESSION ET DU SUIVI DE LA FORMATION  
(DIRECTION DE L'ARCHITECTURE)

**I-CONDITIONS EXIGEES** : (Réf : Décret n°2.11.681 en date de 25/11/2011 BO n° 6007 bis de 27/12/2011 portant les modalités de la nomination des chefs de divisions et chefs de services)

**Peuvent se présenter au poste de chef de service :**

1/Fonctionnaires titulaires ou contractuels des Administrations de l'Etat et Collectivités Locales ayant les conditions suivantes :

- Classés au moins à l'échelle 11 ;
- Titulaire au moins d'un diplôme permettant l'accès à un grade équivalent à l'échelle 10 ;
- Avoir une ancienneté au moins de 2 années en tant que titulaire ou 3 années en tant que Contractuel dans les administrations publiques ou les collectivités territoriales ;

2/Fonctionnaires titulaires ou contractuels exerçant à la date de la publication de l'AOC, la fonction de chef de Service.

**II. DESCRIPTION DU POSTE :**

Le titulaire de ce service, œuvrant pour la promotion de la profession d'architecte à travers des actions de suivi, d'encadrement et d'appui à l'exercice de cette profession, sera chargé de :

- L'accompagnement administratif et juridique de la profession d'architecte ;
- L'appui à l'exercice de la profession d'architecte ;
- L'assistance à l'Ordre National des architectes ;
- Le suivi des réformes juridiques relatives à la profession

**III. GRADE ET COMPETENCES :**

**Administrateur, ou Architecte ayant :**

- Maîtrise des textes juridiques relatifs à la profession
- Maîtrise des outils informatiques
- Rigueur, dynamisme et capacité de travailler en groupe
- Maîtrise des techniques de communication et de rédaction administrative
- Sens de responsabilité

**IV- DOSSIER DE CANDIDATURE (4 exemplaires) doit être composé des documents suivants :**

- Demande de candidature ;
- Un Curriculum Vitae récent portant sur les compétences et les expériences professionnelles du candidat ;
- Une note rédigée par le candidat précisant ses motivations pour le poste sollicité, sur le plan d'action, compréhension des tâches et méthodologie de travail proposée par le candidat pour la gestion et le développement de l'entité administrative concernée ;
- Accord du chef hiérarchique du candidat, assorti d'une évaluation de ses compétences.

**V- DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE**

Les dossiers de candidature doivent être déposés, au plus tard le 08 août 2016 au bureau de M. le Chef de la Division des Ressources Humaines.